



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

LIGUES DE BASSE-NORMANDIE – BRETAGNE – CENTRE – GUYANE
HAUTE-NORMANDIE – ÎLE DE FRANCE – PAYS DE LA LOIRE

CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX LONGS ZONE NORD-OUEST

JEUNE J14 – JUNIOR J16 – JUNIOR J18

MASCULIN ET FÉMININ

VENDREDI 10 - SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 JUIN 2016

BASSIN DE MANTES LA JOLIE

ENGAGEMENTS

Les clubs font leurs engagements pour les Championnats de Zone sur le site intranet de la Fédération

Ouverture des engagements : lundi 17 mai 2016 à 08 h 00

Clôture des engagements : vendredi 3 juin 2016 à 14 h 00

Consultation des engagements le vendredi 3 juin à 16h sur le site de la FFA et consultation des séries qualificatives le mardi 7 juin en soirée sur le site de la zone - <http://www.zone-nord-ouest-aviron.fr>

Les inscriptions ne peuvent être acceptées que si la date du certificat médical de chaque rameur est renseignée.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de 10 € par siège rameur inscrit pour les clubs des Ligues de Basse Normandie, Bretagne, Centre, Guyane, Haute-Normandie et Pays de la Loire (la Ligue de l'Île de France règle pour les clubs directement à la Zone). Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la « Ligue Aviron : Zone Ouest ». Un virement bancaire sur le compte de la zone est recommandé. Le montant des droits d'engagements doit impérativement être réglé avant la réunion des délégués.

Le parc à bateaux sera gardé à partir du vendredi soir 20 h 00 jusqu'au dimanche matin 07 h 00.

Extraits de la réglementation sportive fédérale 2016 :

1/ Le championnat de France junior J18 bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative. En conséquence, tous les équipages juniors J18 doivent s'inscrire : **si sur une course le nombre d'inscrits sur la Zone Nord-Ouest est de 5 ou inférieur à 5 alors il n'y aura pas d'épreuve qualificative.**

2/ Les quotas 2016 pour la Zone Nord-Ouest sont de **7 qualifiés pour les J14 et les J16 et de 5 pour les J18.**

3/ Les rameurs J14 et J16 doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation. La date limite d'inscription de l'option «compétition» du brevet de rameur Or sur la licence des rameurs J14 et J16 est fixée au **mercredi 1er juin à 12h00.**

COURSES

J14 – distance de course : 1 000 m			J16 – distance de course : 1 500 m		
Course n°01	2 de couple féminin	J14F2X	Course n°09	4 de pointe avec barreur féminin	J16F4+
Course n°02	1 de couple féminin	J14F1X	Course n°10	2 de couple féminin	J16F2X
Course n°03	4 de couple avec barreur féminin	J14F4X+	Course n°11	2 de pointe sans barreur féminin	J16F2-
Course n°04	8 de couple avec barreur féminin	J14F8X+	Course n°12	1 de couple féminin	J16F1X
Course n°05	2 de couple masculin	J14H2X	Course n°13	4 de couple féminin	J16F4X
Course n°06	1 de couple masculin	J14H1X	Course n°14	8 de pointe avec barreur féminin	J16F8+
Course n°07	4 de couple avec barreur masculin	J14H4X+	Course n°15	4 de pointe avec barreur masculin	J16H4+
Course n°08	8 de couple avec barreur masculin	J14H8X+	Course n°16	2 de couple masculin	J16H2X
			Course n°17	2 de pointe sans barreur masculin	J16H2-
			Course n°18	1 de couple masculin	J16H1X
			Course n°19	4 de pointe sans barreur masculin	J16H4-
			Course n°20	4 de couple masculin	J16H4X
			Course n°21	8 de pointe avec barreur masculin	J16H8+

J18 – distance de course : 2 000 m		
Course n°22	2 de couple féminin	J18F2X
Course n°23	4 de pointe sans barreur féminin	J18F4-
Course n°24	4 de couple féminin	J18F4X
Course n°25	8 de pointe avec barreur féminin	J18f8+
Course n°26	4 de pointe avec barreur masculin	J18H4+
Course n°27	2 de couple masculin	J18H2x
Course n°28	4 de pointe sans barreur masculin	J18H4-
Course n°29	4 de couple masculin	J18H4x
Course n°30	8 de pointe avec barreur masculin	J18h8+

SYSTÈME DE QUALIFICATION

De 1 à 6 participants	1 série « qualificative » 1 finale A	L'ordre d'arrivée permet d'attribuer les couloirs pour la finale A
De 7 à 8 participants	2 séries « qualificatives » 1 repêchage 1 finale B 1 finale A	Le premier de chaque série se retrouve directement en finale A Les 4 premiers en finale A Les autres en finale B Si 8 participants
De 9 à 12 participants	2 séries « qualificatives » 2 demi-finales 1 finale B 1 finale A	Le premier de chaque série sert de tête de série pour les deux demi-finales, les autres sont classés au temps et sont répartis dans les deux demi-finales Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B
De 13 à « x » participants	3 à « x » séries qualificatives Finales de classement (J14 et J16 uniquement) 2 demi-finales 1 finale B 1 finale A	Le premier de chaque série est qualifié en demi-finale, les autres sont classés au temps, répartition des « x » places restantes en demi-finales en fonction du classement au temps Finales C, D et E en fonction du nombre d'engagés Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B

Les épreuves sont réservées aux équipes homogènes de société.

RÈGLEMENTATION

Séries qualificatives

- Pour tous les engagés.
- Départ tenu toutes les 4 minutes pour les J16 et J18 et 5 minutes pour les J14.
- Dès les séries et pour toutes les courses, nous utiliserons les numéros de couloir de 1 à 6 (à chaque club de prévoir ses numéros).
- Les séries qualificatives seront établies de manière à les rendre les plus équitables possibles sur les conseils des techniciens des ligues concernées.
- **Il ne sera pas tenu compte de la rotation des bateaux.**

Demi-finales et finales

- Départs tenus toutes les 5 minutes.
- **Du fait d'une sélection préalable en séries chronométrées et non en tête de rivière, la répartition dans les demi-finales revêt un caractère particulier qu'il est nécessaire d'expliquer à vos athlètes. Deux classements au temps distincts sont effectués à l'issue des séries qualificatives. Le premier concerne les vainqueurs de série, et le second les rameurs classés de 2 à 6 dans leur série. Ils permettent de les répartir dans les demi-finales de la manière suivante appelée « escargot » :**
Principe de répartition : 1er tps des vainqueurs de série →DF1 / 2ème tps des vainqueurs de série →DF2. Puis la répartition continue de la même manière dans l'autre sens : 3ème tps des vainqueurs de série →DF2 / 4ème tps des vainqueurs de série →DF1 etc.
- Une fois tous les vainqueurs de séries répartis, on respecte le même principe pour les « non vainqueurs de série ».
- Les couloirs les plus avantageux sont attribués prioritairement aux vainqueurs de série.

Réunion des délégués et forfaits

- **Changements et forfaits : ils devront obligatoirement être envoyés par mail sur l'adresse forfaits.zonenordouest@avironfrance.fr avant le vendredi 10 juin 12 h heure limite. Les certificats médicaux devront être mis en pièces-jointes.**
- **La mise en ligne sur le site de la Zone du programme modifié (aucune modification des séries après la mise en ligne) aura lieu le vendredi 10 juin à 16 h.**
- **Une courte réunion technique, avec les délégués et le jury, pour les dernières consignes aura lieu le samedi 11 juin 2016 à 8 h 30.**
- **Tous changements ou forfaits devront être déposés par écrit sur imprimé FFA.**

Pesée des barreaux :

- La balance sera mise à disposition le vendredi 10 juin à partir de 16 h 00, au sein du club de Mantes la Jolie

Horaires prévisionnels

- **Première course : vendredi 10 juin 2016 à 18 h pour les J18 uniquement**
- Dernière course : dimanche 12 juin 2016 vers 18 h 00

Récompenses

- Champions de Zone : 1 médaille au premier pour les J16 et J18, aux 3 premiers pour les J14
- Le champion de Ligue devra être finaliste

Important

- Retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la Zone Nord-Ouest pour le mardi 14 juin à 16 h 00.
- Les sociétés des équipages sélectionnés, mais qui ne souhaitent pas participer au Championnat de France bateaux longs, devront contacter le coordonnateur de la Zone Nord-Ouest, Alexandre HUSS au 06 75 24 90 18 ou alexandre.huss@avironfrance.fr avant 12 h le mardi 14 juin.

Comité d'équité

- Il sera composé du Président de la Zone Nord-Ouest, d'un représentant de chaque Ligue (le Président ou une personne mandatée par lui), d'Eleanor FORSHAW, Présidente du Jury, et du coordonnateur de la Zone Nord-Ouest.
- En cas de mauvaises conditions survenant au cours de l'épreuve (plan B) nous utiliserons le système prévu par le code des compétitions et consultable en cliquant ici [Gestion des problèmes liés aux conditions de courses défavorables](#)
- En cas d'anticipation des conditions météorologiques, un nouveau système de qualification (plan C) est envisagé.

PRÉSIDENT DE LA ZONE NORD-OUEST

Christian VANDENBERGHE

PRÉSIDENT BASSE-NORMANDIE

Christophe COCHELIN

PRÉSIDENT BRETAGNE

Soizick PÉROT

PRÉSIDENT CENTRE

Alain TELLIER

PRÉSIDENT GUYANE

Bernard GUILHAUME

PRÉSIDENT HAUTE-NORMANDIE

Jacky BLOQUET

PRÉSIDENT ÎLE DE FRANCE

Christian VANDENBERGHE

PRÉSIDENT PAYS DE LA LOIRE

Hubert BRAUD